

REGARDS CROISÉS

D'autres facettes de l'athlétisme

L'athlétisme et l'argent

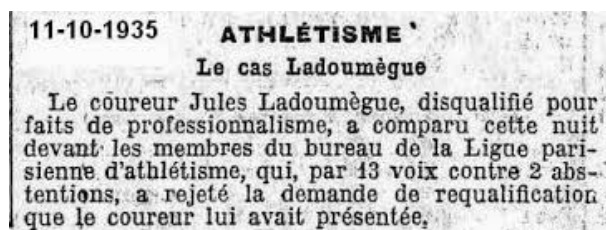
Sujet longtemps proscrit puis tabou dans le monde de l'athlétisme, l'argent a désormais envahi le stade. Cependant, Usain Bolt fait figure de cas isolé car beaucoup de coureurs, sauteurs ou lanceurs sont des smicards en puissance. Et seuls de juteux contrats publicitaires réservés à une minorité, ainsi que les grands meetings ou les médailles des championnats internationaux, constituent des sésames pour remplir le porte-monnaie des athlètes, dont les revenus restent toutefois bien maigres comparés à d'autres sportifs.

Regard froid sur le financement de l'un des sports les plus célèbres, avec la peur du noir qui s'annonce suite à l'arrêt de la compétition d'Usain Bolt.

Le temps de l'amateurisme

Il faut rappeler que dès sa création en 1912, et dans la lignée du mouvement olympique impulsé par Pierre De Coubertin, la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (IAAF) inscrit dans ses statuts le principe d'amateurisme.

Plusieurs athlètes furent alors sacrifiés sur l'autel de l'amateurisme. Comme les célèbres coureurs français Jules Ladoumègue second du 1500 m olympique de 1928 (et détenteur du record du monde), ou Boughéra El Ouafi, vainqueur du marathon des mêmes Jeux 1928, radiés à vie quelques mois avant les Jeux olympiques de 1932, pour avoir touché quelques subsides de leur sport (il faut rappeler qu'ils étaient alors ouvriers).



L'Américain Jim Thorpe, champion olympique du décathlon en 1912 et le Finlandais Paavo Nurmi, multiple médaillé en demi-fond dans les années 1920, subirent également un sort identique. De même que notre champion Guy Drut, après son titre olympique sur 110 m haies en... 1976 !

Malgré des dessous de table bien connus ou des frais de déplacements exorbitants, il faudra attendre 1982 pour que la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (IAAF), devenue Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (même sigle !), abandonne cette règle d'amateurisme. Il faut dire qu'à cette époque, l'U.R.S.S. et les pays de l'Est qui dominaient l'activité n'avaient aucun intérêt à ce que les règles d'amateurisme soient modifiées. Car dans ces pays, les athlètes, dont la formation et la carrière étaient assurées par l'État, étaient néanmoins considérés comme des amateurs.

Les gains des athlètes

Depuis le début des années 1980, l'argent s'est rapidement introduit dans le stade, effaçant l'amateurisme marron qui régnait.

Et si sans surprise, on trouve dans la liste des 100 sportifs les mieux payés de la planète (publiée par le magazine Forbes) beaucoup de footballeurs ou de joueurs de base-ball, il faut plonger à la 32^e place du palmarès 2016 pour trouver un athlète, Usain Bolt, qui est d'ailleurs le seul de son sport à figurer dans ce Top 100.

Le Jamaïcain cumule ainsi 32,5 millions de revenus, dont 30 millions de contrat (contre 88 millions pour le numéro 1 Cristiano Ronaldo et 19,6 millions pour le numéro 1 français Tony Parker). Soit dix fois plus que les autres athlètes comme le décathlonien américain Ashton Eaton ou le coureur de fond britannique Mo Farah. Dans aucun autre sport, le numéro 1 court si loin devant ses poursuivants en matière de gain.

Les deux tableaux ci-dessous présentent les revenus liés aux performances réalisées aux championnats du monde de Londres 2017 et lors de chacun des quatorze meetings de la Ligue de Diamant 2017.

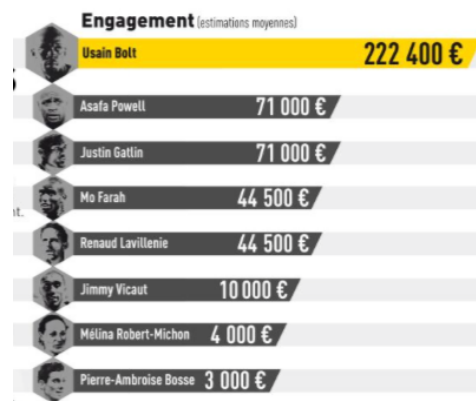
Primes IAAF championnat du monde 2017	
1er	60 000 €
2e	30 000 €
3e	20 000 €
4e	15 000 €
5e	10 000 €
6e	6 000 €
7e	5 000 €
8e	4 000 €



Primes Ligue de Diamant 2017	
1er	10 000 €
2e	6 000 €
3e	4 000 €
4e	3 000 €
5e	2 500 €
6e	2 000 €
7e	1 500 €
8e	1 000 €



Quant aux primes d'engagement, chaque meeting tente de créer l'événement en proposant le plateau le plus alléchant possible. Les tarifs ci-contre sont des estimations des montants versés aux athlètes pour s'assurer de leur présence lors d'un meeting.



Source : L'Équipe

En France

Exceptés quelques stars choyées par les médias et les équipementiers (qui atteignent des revenus annuels à six chiffres), la situation des athlètes français reste majoritairement précaire pour beaucoup d'entre eux. D'ailleurs, la plupart s'en sortent soit parce qu'ils sont étudiants, soit parce qu'ils bénéficient d'aides ponctuelles. De fait, il n'y a réellement que très peu de vrais pros en athlétisme.

Il faut toutefois souligner que la Fédération Française d'Athlétisme a mis en place des contrats. Ce dispositif, qui ne concerne toutefois qu'une trentaine d'athlètes, s'ajoute aux partenariats déjà en vigueur. C'est ainsi que la Gendarmerie, l'Armée ou les Douanes sont de gros employeurs de champions. Même si dans les faits, aucun ne passe réellement l'uniforme. Les salaires (entre 1500 et 3000 euros mensuels) ne sont en effet que les émoluments de contrats d'image.

Et l'appel lancé par Patrick Monteil lors du championnat du monde d'athlétisme à Londres en août dernier, en faveur du coureur Mamadou Kassé Hann, est malheureusement symptomatique de cette situation fragile. Même si la société Décathlon a, pour ce cas, presque immédiatement réagi.

Les droits téléés

C'est la télévision publique (France Télévision) qui possède les droits de retransmission des championnats d'Europe et championnats du monde (jusqu'en 2023). Mais depuis l'an dernier, SFR est devenu détenteur des droits de l'athlétisme français, ainsi que de ceux de la *Diamond League*. L'opérateur téléphonique a en effet multiplié par quatre les droits jusqu'alors détenus par Canal+. Les sommes investies demeurent toutefois très éloignées de celles du football ou autres activités plus lucratives. Pour autant, le premier sport olympique n'est que le cinquième sport diffusé sur les antennes françaises.

